

A La Haye ce 26. Maj 1670. 517

Le vent contraire a empêché l'arrivée des lettres de France jusqu'à ce matin, qui est le lendemain du départ de l'ordinaire: de sorte qu'on ne pourra répondre aux Orangers: que d'ici en huitain. Aussi n'y a il rien qui puisse être réponse puis que hiddela la force majeure du Roy a fait exécuter le tout à sa postre, qui est bien la cause violente dont jamais Roy de France se soit avisé contre la souveraineté d'Orange en temps de Paix, ou d'asun vintre en la paisible jouissance de son, Bieu. V. t. a donc tout loisir de penser a ce qu'elle voudra dire à ses sujets sur leur conduite. Le Dress<sup>er</sup> en envoye un Verbal à V. t. qui vient de Riomal, en voye un plus ample du Parlement, li's uns toutefois conformes aux autres. Pour éviter la ruine toute présente de la Ville et de l'Etat, le Parlement et les Consuls ensemble ont accepté l'expédient qui leur a esté accordé, de ne faire que presser la prison des Consuls à l'execution des deux foix, sans s'en obliger à y faire travailler de leur chef, en quoy ils entendent que leur action forcée n'a pu en rien préjudicier à V. t. qui est véritable; Mais comme elle n'est pas en estat d'aucune opposition de fait, il importe de délibérer ce qu'elle peut faire en parolier à l'endroit de ses sujets et officiers, dont nous devons attendre la determination de V. t. vult. L'autre de ces paquets est de Saurein, qui m'écrit qu'il y a un memoire de la dernière importance, touchant quelques Seigneurs qui seroyent sur le point d'aller à Vindous au Duc de Cadrouce voisin en laue dans

La Principauté. Le Sr. Lauvin ajoute ce mot:

On a trouvé un fort étrange le changement  
que S. A. faisoit de ceux de la Maison de  
qui sont presque tous gens de qualité, gens  
d'honneur et affectés à son service, et qui  
ont grand intérêt aux affaires de la commune  
et qu'on leur place ceux qu'on a suggéré à  
S. A. de nouveau, et qu'on a mis dans la liste  
neuve d'Hollande sont pour la plupart  
de peu, et mal affectionnés au service de  
S. A. Mais ce qui n'est presque pas  
d'intérêt aux affaires de la commune  
ce qui nous a obligé de prendre nos mesures  
avec le Sr. de Lomax, pour faire que, la  
désobéissance que nous devons à  
S. A. se au respect de ses ordres, les choses  
aient été continuées.

Voilà comme on n'a jamais fait avec  
étrangers; ils ne vivent que d'envie et  
de jalousies. Au moins S. A. sait que toutes  
ces choses ont été hors de ma commission  
et quand ainsi ne seroit. je n'aurois pu que  
me fier aux avis de Beauvais, de Lubin, de  
Riomal, de S. Clément, de Blisson, de Lant  
et comment? tout cela ne cessant de  
travailler.